



Radiation d'une instance de partage

Par **bob97**, le **06/10/2009** à **14:02**

Bonjour,

A la suite du décès de notre père, ma soeur a engagé une action en partage.

L'an dernier, son avocat n'ayant pas déposé de conclusions dans le délai imparti, le Juge de mise en état a radié l'instance en cours pour défaut de diligence. Elle ne pourra reprendre qu'à sa demande.

Ma soeur ne donne plus signe de vie et je ne comprends pas que je doive attendre son bon vouloir.

Quelle action puis-je engager pour l'obliger à relancer l'instance avant qu'elle ne soit périmée?

Je vous serais reconnaissant si vous pouviez me renseigner.

Merci d'avance.